

Compte rendu SOMMAIRE
de la réunion du conseil municipal
Séance du 13 décembre 2016

L'an deux mille seize, le treize décembre à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Verdun s'est réuni en séance publique, légalement convoqué le sept décembre, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hazard, Maire.

Etaient présents : M. Hazard, Mme Gretz, M. Stcherbinine, M. Weisse, Mme De Palma-Ancel, M. Jacquinet, Mme Dumont, M. Scotti, M. Ducrocq, M. Laurent, Mme Pinna, Mme Collignon, M. Cortial, M. Griggio, Mme Brabant, M. Dehand, Mme Berrehli, Mme Watrin, M. Colautti, M. Thomas, M. Cormont, M. Régent, Mme Vignol, M. Vermelin, Mme Crahay, M. Simon Burnotte

Absents et excusés : M. Goeuriot, Mme Prot, Mme Ronga, Mme Jacquinet, Mme Ghewy, M. Prot, Mme Quencez

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- M. Goeuriot à Mme Dumont
- Mme Prot à M. Stcherbinine
- Mme Ronga à M. Dehand
- Mme Jacquinet à M. Scotti
- Mme Ghewy à M. Hazard

Le Conseil Municipal constate que le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Cormont, Conseiller Municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et M. Kessel, Directeur Général des Services, comme auxiliaire du secrétaire de séance.

2016-12-13-151 - 1.1.3 Avenant n°2 au contrat de délégation de service public de production, transport et distribution d'eau potable.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au contrat d'affermage d'eau potable ainsi que toutes les pièces utiles à la réalisation de cette décision.

2016-12-13-152 - 3.6 Création d'un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants dans l'ancienne maternelle Kergomard 8 rue Jean Pache : modification de la délibération 2016-11-15-139

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de modifier la délibération 2016-11-15-139 et de donner à bail au profit de la CAGV les trois pièces d'une surface de 87m² environ,
- d'autoriser la CAGV à réaliser les travaux relatifs à l'aménagement avec extension de l'actuelle crèche 'Les Papillons Joyeux', travaux estimés à 280 000 € HT,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien cette opération et notamment l'autoriser à signer le bail de location passé entre la Ville de Verdun, propriétaire et la CAGV, locataire.

2016-12-13-153 – 4.5.1 Mise en place du RIFSEEP, catégories A-B-C

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'instaurer à compter du 01.01.2017 le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. En conséquence, la délibération du 15.12.2015 relative au RIFSEEP pour les agents de catégorie A est abrogée, de même que les dispositions de la délibération du 30.03.2015 portant cadre indemnitaire et traitant des cadres d'emplois concernés par la présente délibération.

Autorise M. le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent dans le respect des principes définis ci-dessus et en fonction des 3 critères réglementaires définis dans les textes :

- Fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception
 - Technicité, expertise, expérience ou qualifications nécessaires à l'exercice du poste
 - Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel
- De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.

2016-12-13-154 - 7.1.3 Décision modificative n°3 – Budget Principal

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la décision modificative n°3 suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
		Libellés	Montant
Chap	Article	DEPENSES	12 150,00
67		Charges exceptionnelles	12 150,00
	6713	Secours et dots 2 740,00	
	6714	Bourses et prix 9 410,00	

INVESTISSEMENT				
	Budget primitif +Virt+□	report	DMG	Budget total 2016
Dépenses				
001	3 763 612,90			3 763 612,90
13	110 814,00	-		110 814,00
16	3 017 000,00			3 017 000,00
20	370 000,00			370 000,00
204	1 500 000,00	1 500 000,00		3 000 000,00
21	1 089 540,00	230 809,11		1 320 349,11
23	817 550,00	138 996,20		956 546,20
26				-
27	83 279,00			83 279,00
040	408 255,00	-		408 255,00
041	10 000,00	-		10 000,00
Total	11 170 050,90	1 869 805,31	-	13 039 856,21
Recettes				
021	0,00			0,00
024	285 900,00	-		285 900,00
10	3 090 329,00	-		3 090 329,00
13	174 117,00	155 834,13		329 951,13
16	1 350 772,08	2 693 000,00		4 043 772,08
27	199 523,00			199 523,00
040	5 080 381,00	-		5 080 381,00
041	10 000,00	-		10 000,00
Total	10 191 022,08	2 848 834,13	-	13 039 856,21
FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
011	1 295 065,96			1 295 065,96
012	1 284 582,00			1 284 582,00
65	1 691 240,00			1 691 240,00
66	538 100,00			538 100,00
67	577 625,60		12 150,00	589 775,60
68	52 000,00			52 000,00
014	3 050 651,00			3 050 651,00
023	-			-
042	5 080 381,00			5 080 381,00
Total	13 569 645,56	-	12 150,00	13 581 795,56
Recettes				
002	4 609 561,70			4 609 561,70
013	21 460,00			21 460,00
70	609 880,00			609 880,00
73	3 545 372,00			3 545 372,00
74	7 851 847,00			7 851 847,00
75	318 171,60			318 171,60
76	128,00			128,00
77	13 216,80			13 216,80
78	2 693 000,00			2 693 000,00
042	408 255,00			408 255,00
Total	20 070 892,10	-	-	20 070 892,10

2016-12-13-155 - 7.5.1 Exposition "Verdun 1914-1916, la vie continue" - Bilan

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte du budget définitif de cette exposition qui est le suivant :

DEPENSES :	
- Salle et matériel (Centre Mondial de la Paix)-----	2.000,00 €
- Conception / réalisation(panneaux, cadres, éclairage restauration d'affiches...)-----	16.435,27 €
- Communication-----	4.348,60 €
- Assurance-----	54,73 €
- Charges personnel-----	7.260,00 €
- Mission expert (historien)-----	1.200,00 €
TOTAL	31.298,60 €
RECETTES :	
Subventions sollicitées :	
- GIP Centenaire (env. 4,79 %) -----	1.500,00 €
- Conseil Départemental (env. 15,97 %) -----	5.000,00 €
- Région Lorraine / DRAC (env. 51,44 %) -----	16.100,00 €
Partenariat :	
- Centre Mondial de la Paix (env. 6,40 %)-----	2.000,00 €
Autofinancement :	
- Ville de Verdun (env. 21,40 %)-----	6.698,60 €
TOTAL	31.298,60 €

2016-12-13-156 - 7.5.3 Sports - Subventions 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les subventions de compensation couvrant les loyers des clubs précités comme suit :

- Shotokan Karaté Club : Année 2016 pour la période du 1/1/2016 au 31/12/2016	880,50 €
- S.A.V. pour sa section Kick Boxing : 1 ^{er} semestre 2016 pour la période du 1/1/2016 au 30/6/2016	517,00 €

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

2016-12-13-157 - 7.10 Conventions de mise à disposition des biens immeubles et meubles de la Ville de Verdun à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun au titre de la compétence « scolaire et enfance »

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions entre la Communauté d'Agglomération et la Ville de Verdun au titre du transfert de la compétence « scolaire et enfance », fixant les caractéristiques administratives, juridiques et financières relatives aux biens mis à disposition.

2016-12-13-158 - 8.5 Schéma départemental de l'animation de la vie sociale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **moins 6 abstentions** (M. Cormont, M. Régent, Mme Vignol, M. Vermelin, Mme Crahay, M. Simon Burnotte) **valide** les objectifs du schéma départemental d'animation de la vie sociale, **adhère** à la charte partenariale d'engagements du schéma départemental de l'animation de la vie sociale et **autorise** le Maire ou son représentant à signer la charte partenariale d'engagements du schéma départemental de l'animation de la vie sociale.

2016-12-13-159 - 8.8 Fourniture d'eau par la Ville de Verdun à la commune d'Haudainville

A l'unanimité, le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention qui a pour objet de définir les conditions techniques et financières de la vente en gros d'eau potable de la ville de Verdun à la commune d'Haudainville.

2016-12-13-160 - 1.1.1 Questions diverses - Projet de décompte général définitif du marché de stationnement payant - autorisation de paiement des révisions de prix - autorisation de contractualisation jusqu'au 30 avril 2017

A l'unanimité, le Conseil Municipal **accepte** de procéder au solde du marché liant la Ville de Verdun et la société SAGS en prenant en compte les nouveaux indices de révision, **autorise** Monsieur le Maire de signer un protocole d'accord transactionnel fixant le décompte général et définitif de la société SAGS afin de prévenir tout litige né ou à naître en relatif au solde de ce marché et **autorise** la poursuite des relations contractuelles avec SAGS jusqu'au 30 avril 2017 sur les montants indiqués sur la base d'un nouveau contrat reprenant les caractéristiques essentielles du contrat précédent.

2016-12-13-161 – 9.1 Information sur le rapport de gestions de la SIEMVV-SM

Le Conseil Municipal **prend acte** du rapport définitif de l'ANCOLS (Agence National de Contrôle du Logement Social) à titre d'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

VERDUN, le 15 décembre 2016


Le Maire,

Samuel HAZARD